



Guide

de la rentrée

2023 | 2024



Parents, enfants, toute l'information pratique
Petite enfance - service périscolaire - jeunesse - sports

Édito

Chers parents, cher(s) enfants,

Comme chaque été, l'équipe municipale et les services ont préparé les groupes scolaires, les lieux d'accueil dédiés à la petite enfance et à la jeunesse pour pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions dès la rentrée.

Pendant les vacances, ces équipements ont donc été nettoyés et désinfectés. Des travaux d'entretien et de remise en état ont également été menés pour permettre aux professionnels (professeurs, éducateurs, Atsem...) et aux enfants de profiter pleinement d'espaces adaptés à leurs besoins.

Dès la petite enfance, la Municipalité souhaite développer la curiosité, le bien-être et le goût pour les arts des jeunes écouennais. C'est pourquoi, cette année encore, de nombreux partenariats (Théâtre de la Vallée, À Qui le Tour ?, Musée national de la Renaissance, Jeune et Engagé, CAUE...) avec les associations et structures du territoire permettront à vos enfants de bénéficier d'ateliers, de spectacles, d'initiations dans et hors les murs des écoles.

Cette nouvelle année scolaire fera la part belle au sport dans tous ses états ! En effet, les prochains jeux olympiques et paralympiques auront lieu à l'été 2024 à Paris et en Île-de-France plus largement. À Écouen, nous avons décidé de dédier cette année à la pratique & à la découverte du sport. Nous vous proposerons de nombreux événements, au fil de la saison, portés par les services de la Ville, les associations sportives évidemment mais aussi culturelles, patrimoniales, environnementales car le sport est avant tout un formidable vecteur d'intégration, de dépassement de soi, de partage, de citoyenneté et de plaisir !

Une journée festive, familiale et sportive clôturera cette année particulière en juin prochain. Nous vous invitons à consulter le programme de la Ville, le site ecouen.fr ou encore les réseaux sociaux officiels régulièrement pour ne rien manquer de l'actualité écouennaise.

Dans l'espoir de vous rencontrer très prochainement lors des événements de septembre (forum des associations, ouverture de saison, journées européennes du patrimoine, festival primo...), nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée !

- 4 - 5 La petite enfance
- 6 - 9 Les temps périscolaires et extrascolaires
- 10 - 11 Jeunesse
- 12 Tarification
- 13 Des idées d'activités
- 14 - 15 Vos interlocuteurs

Guide de la rentrée 2023 | 2024

Directeur de la publication : Catherine Delprat

Création, rédaction, illustration & mise en page :
service communication

Photos : service communication & Istock
Impression : Imprimerie STIP

SOMMAIRE



Frédérique Thon
Maire-adjointe,
déléguée aux politiques éducatives.



Eric Malle
Maire-Adjoint,
délégué à la jeunesse et aux sports.

La petite enfance

de 0 à 3 ans

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Véritable lieu de conseil et de soutien, le relais petite enfance (ex-RAM) accompagne et oriente au quotidien les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Le RPE propose des temps d'échanges destinés aux professionnels pour continuer d'améliorer la qualité de l'accueil et les activités d'éveil pour les enfants. C'est aussi un lieu de rencontres individuelles entre les parents et les assistantes maternelles.

Renseignements :

Mélaine Lobreau

01 39 92 25 97 - rpe@ecouen.fr

Ouvert, sur rendez-vous :

lundi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

mardi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45

mercredi de 13 h 30 h à 16 h

jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45

vendredi de 8 h 15 à 12 h 15



Centre culturel Simone Signoret
14, avenue du Maréchal Foch



Lieu d'accueil enfants - parents

Espace d'accueil gratuit et libre d'accès aux parents et enfants de 0 à 4 ans, le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) peut accueillir au maximum 20 enfants et 15 adultes par séance. Ateliers, jeux et échanges sont proposés aux petits pour mieux les préparer à leur entrée en maternelle.

Renseignements :

Mélaine Lobreau

01 39 92 25 97 - laep@ecouen.fr

Ouvert : tous les mercredis

(sauf vacances scolaires)

de 9 h à 11 h 30

Multi - accueil « Les p'tits lutins »

La structure accueille 25 enfants par jour, de 2 mois et demi à 4 ans, en journée complète (accueil type crèche) ou en demi-journée (accueil type halte-jeux). En journée complète, le repas du midi est fourni par les parents. La commune prend en charge les couches, les produits de soin, le lait infantile jusqu'au premier anniversaire de l'enfant et les goûters (sauf contrainte particulière). Les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui les accompagne au quotidien et veille à leur bien-être, tout en proposant des activités ludiques et éducatives dans un environnement adapté, sécurisant et chaleureux.

- Vous souhaitez faire une demande de place en crèche pour septembre 2024 en journée complète : inscription sur la liste d'attente uniquement par téléphone. Vous avez jusqu'au 22 décembre 2023. La commission d'attribution des places a lieu en février 2024.
- Pour vos demandes de place en demi-journée : inscription sur la liste d'attente uniquement par téléphone.

	Lieu d'accueil	Horaires	Réservation	Tarifs
Accueil du matin	Dans l'école de référence	de 7 h à 8 h 30	Réservation via portail famille soit directement en mairie.	horaires au 1/4 d'heure
Accueil du soir		Maternel et élémentaire de 16 h 30 à 19 h. Élémentaire (après l'étude) de 18 h à 19 h.		Horaires au 1/4 d'heure
Restauration		de 11 h 30 à 13 h 30		Inclus dans le tarif restauration
Ateliers de la pause méridienne		Pendant la pause déjeuner	Fiche d'inscription remise aux enfants après la rentrée	
Étude surveillée		de 16 h 30 à 18 h		La séance
Accueil mercredi loisirs (3/10 ans)	Accueil Paul Serre élémentaire Accueil Jules Verne maternel	de 7 h à 19 h (plage horaire fixe de 9 h à 17 h)	Réservation via portail famille soit directement en mairie.	Horaires au 1/4 d'heure
Accueil vacances (3/10 ans)	Accueil Jules Verne	de 7 h à 19 h (plage horaire fixe de 9 h à 17 h)		
CAP-J (10/14 ans)	Centre culturel Simone Signoret	de 8 h 30 à 19 h (plage horaire fixe de 10 h à 17 h)		

Accueil du matin

Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service pédagogique respecte la phase d'éveil de l'enfant et lui permet de se préparer avant d'entrer en classe dans une atmosphère paisible et sereine.

Les ateliers de la pause méridienne

Les ateliers éducatifs et ludiques proposés pendant la pause déjeuner sont encadrés par des animateurs ou des intervenants spécialisés. Ils sont réservés aux enfants fréquentant la restauration scolaire et sont soumis à inscription et autorisation parentale. Entre sport, théâtre et activités manuelles, le programme de ces activités est à votre disposition dans chaque école.

Accueil du soir

Pour les élèves de maternelle, le goûter est offert par la Ville. Les parents doivent le fournir pour les enfants d'élémentaire (goûter entre 16 h 30 et 17 h). Des activités adaptées aux différentes tranches d'âge sont ensuite proposées aux enfants.

Étude surveillée

Proposée dans toutes les écoles élémentaires, l'étude permet aux enfants de faire leurs devoirs, sous la surveillance d'un adulte. Pour ne pas perturber son bon déroulement, la présence de l'enfant est obligatoire sur toute la durée de la séance (17 h à 18 h). Durant ces temps, la Ville assure un encadrement de qualité, par groupe de 12 enfants maximum.

Réservations

Les réservations se font sur le portail famille (accessible depuis le site ecouen.fr) ou directement en mairie. Les réservations :

- des **accueils périscolaire matin et soir, la cantine et les mercredis** doivent être effectuées au plus tard le jeudi qui précède la semaine concernée.
- de **l'accueil de loisirs & du CAP-J pendant les vacances** doivent être effectuées 3 semaines avant le 1^{er} jour des vacances (calendrier remis en début d'année).



LES TEMPS EXTRASCOLAIRES

L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

L'accueil de loisirs prend en charge les enfants de 3 à 14 ans pendant les vacances scolaires avec un accueil spécifique pour ceux âgés entre 10 et 14 ans. Encadrés par des animateurs diplômés et/ou expérimentés, ils bénéficient d'activités et de sorties variées visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant. Les séjours sont organisés pour les enfants aux vacances de février et pendant l'été. Les programmes et des dates de séjours sont disponibles sur ecouen.fr.

L'accueil de loisirs

CAP J (10 - 14 ans)

Cet espace permet aux pré-adolescents d'effectuer une transition entre l'école primaire et le collège. L'occasion pour les plus jeunes de rencontrer leurs futurs camarades de collège, dans un environnement encadré par les animateurs.

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, vos enfants pourront se rendre au Cap J pour laisser libre cours à leur imagination et gagner en autonomie. Ici, ils proposeront des idées d'activités, de sorties et participeront au montage des projets.

Les séjours

Chaque année, enfants et jeunes partent en vacances grâce aux séjours organisés par la Ville d'Écouen. Par la diversité de l'offre, la qualité des contenus

pédagogiques et ludiques, ils offrent aux jeunes Écouennais des occasions d'épanouissement, de découvertes, de développement de l'autonomie et de vivre ensemble. Nous avons particulièrement à cœur de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et adolescents.

La restauration scolaire

Les denrées sont livrées par un prestataire extérieur et cuisinées sur place par les agents du service de restauration scolaire. Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne. Ce fonctionnement garantit des repas de qualité dans le respect des normes d'hygiène alimentaire. De plus, un groupe de travail composé d'élus, de représentants du prestataire, de parents d'élèves et de personnel municipal en relation avec les enfants se réunit régulièrement pour donner un avis sur la composition des repas.

En cas d'allergie alimentaire et pour bénéficier de la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé), vous devez impérativement contacter la directrice de l'école de votre enfant.

La Ville ne fournit pas de repas de substitution sauf pour les enfants qui ne mangent pas de viande de porc. Dans ce cas, vous devez préciser sur la fiche sanitaire de liaison que votre enfant suit un régime alimentaire particulier. Aucun régime alimentaire ne donne lieu à une réduction tarifaire.



LE SERVICES DES SPORTS

Depuis la rentrée de septembre 2021, la municipalité s'est engagée dans la mise en place d'une politique volontariste d'accompagnement pédagogique centrée sur l'épanouissement et le développement psychomoteur des enfants dans les écoles élémentaires et maternelles.

Cette nouvelle offre complète l'action conduite par les enseignants.

Le service des sports compte 5 agents chargés de proposer des contenus sportifs aux élèves de la grande section de maternelle au CM sur le temps scolaire. Chaque année, les élèves d'élémentaire bénéficient d'initiations à l'escrime, à l'athlétisme, au badminton, au rugby flag. Les élèves de maternelle sont sensibilisés aux jeux de coopération, d'opposition, à l'escrime et à l'athlétisme.

Favoriser le sport pour tous

Comme pour la culture, l'objectif est de rendre le sport accessible à tous :

◆ en soutenant la diversité des pratiques et des disciplines via notamment l'attribution de subventions annuelles aux associations

sportives du territoire et à la mise à disposition gratuite des équipements municipaux (stade, gymnase, salles, terrains...);

◆ en multipliant les espaces de pratique en lien avec les associations locales : temps scolaires, périscolaires, vacances, en journée et en soirée.

Le sport, vecteur d'inclusion et d'éducation

Le sport est, lui, utilisé comme un outil éducatif et de mixité sociale. Respect, solidarité et fraternité sont autant de valeurs véhiculées par le sport. La pratique sportive contribue largement à la réussite du vivre ensemble et au développement de la citoyenneté. Dans les faits, cela se traduit par la lutte contre les stéréotypes, la promotion du sport féminin, l'inclusion au sein des structures et la création de sections handisport par exemple.

La municipalité poursuit volontairement la mise aux normes des équipements en matière d'accessibilité pour toujours mieux accueillir les publics en situation de handicap.

LA JEUNESSE

de 15 à 25 ans

Vous avez entre 15 et 25 ans et la tête pleine d'idées ? Le service jeunesse vous propose un lieu d'information ouvert à tous pour vous accompagner, répondre à vos questions liées à l'emploi, au scolaire, au logement et sur vos projets personnels.

L'espace jeunes et jeunes adultes

Ouvert aux 15 à 25 ans, vous y trouverez une écoute attentive pour vos démarches personnelles, scolaires et l'organisation de vos temps de loisirs. Une équipe pédagogique est présente quotidiennement et vous accompagne dans l'élaboration de proposition de séjours, d'activités et de projets culturels, humanitaires ou sportifs.

Situé au rez-de-chaussée de la maison des associations, cet espace se veut un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes de la Ville.

Renseignements :

01 39 92 33 42 ou 01 39 94 49 88

Horaires :

espace jeunes 15/17 ans

lundi au vendredi

(hors vacances scolaires) de 15 h à 19 h

lundi au vendredi

(périodes de vacances scolaires)

de 14 h à 19 h

Tarifs adhésion annuelle :

Écouennais(e) : 10 € par an

Extérieur(e) : 15 € par an

Espace jeunes adultes 18/25 ans
du lundi au vendredi

De 20h à 22 h

Info Jeunes Écouen



L'info jeunes Écouen (ex-SIJ) accueille et accompagne les 12/25 ans selon leurs besoins : orientation scolaire et professionnelle, logement, santé, préventions contre les addictions et conduites à risque, aide aux projets (loisirs, culture, vacances...)

Horaires :

Lundi de 14 h à 18 h

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi sur rendez-vous de 9 h à 12 h

infojeunes@ecouen.fr



21, rue du Four Gaudon

Ateliers de partage

Des ateliers de partage sont proposés à la maison des associations. Bien que portés par le service jeunesse, les ateliers de partage sont ouverts à tous. Vous pouvez donc vous y rendre en famille afin d'apprendre une technique ou en transmettre une. L'occasion pour certains de perfectionner leurs talents culinaires ou apprendre la couture. Pensée en partenariat avec les Écouennais, la programmation des activités est accessible via le site Internet de la ville.

Pour l'enrichir vous pouvez prendre contact avec l'espace jeunes et ainsi faire part de vos idées ou partager avec le plus grand nombre, votre talent.

Espace jeunes : 01 39 92 33 42

ou 01 39 94 49 88

Chantiers jeunes

Pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la Ville propose deux types de chantiers jeunes. En contrepartie d'actions citoyennes, les jeunes perçoivent une aide financière destinée à l'obtention du permis de conduire ou du BAFA.

Permis de conduire

Aujourd'hui, le permis est un atout quasiment indispensable pour réussir sa formation et décrocher un emploi. Très onéreux, c'est un coût souvent trop lourd à supporter pour les familles et les jeunes.

Bafa

Le BAFA est un diplôme reconnu qui permet aussi d'accéder à l'emploi. Souvent, c'est un tremplin dans le monde de l'animation ou un moyen pour les étudiants de travailler durant les vacances scolaires.

Pour bénéficier d'un de ces dispositifs, vous devez :

- avoir entre 16 ans et 25 ans
- résider à Écouen
- avoir un projet structuré
- participer à des actions citoyennes.

Vous pouvez retirer vos dossiers de candidature à l'espace jeunes et en mairie auprès du service jeunesse à partir du 1^{er} décembre.

TARIFICATION

Un taux de subvention individualisé (TSI)

Il prend en compte les salaires, pensions, revenus fonciers, prestations sociales et la composition de la famille. Votre taux de subvention est ainsi totalement personnalisé et l'effort collectif réparti. Ce système de calcul se situe aussi au plus juste, évitant les différentes tranches. La mairie prend en charge 20 à 80 % du coût des prestations en fonction des ressources familiales.

Dès la rentrée scolaire 2023 - 2024

Prestation	tarif minimum	tarif maximum	tarif extérieur
Accueil matin/soir à l'heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €
Pause méridienne (repas + pause)	1,50 €	6 €	7,50 €
Pause méridienne PAI*	0,79 €	3,14 €	3,93 €
Études surveillées (1 h 30)	0,67 €	2,67 €	3,33 €
Accueil de loisirs hors repas par heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €

* Projet d'accueil individualisé

Comment le calculer ?

Vous voulez connaître votre taux de subvention individualisé ?
Rendez-vous sur ecouen.fr, rubrique services en ligne, calcul du TSI.

La caisse des écoles

La caisse des écoles est un établissement public communal dont l'objectif est de mettre en œuvre les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour favoriser la réussite scolaire des élèves.

Elle contribue au financement d'achat de fournitures scolaires pour les écoles, des sorties en car, des activités piscine (en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France), des spectacles de fin d'année, de la coopérative, des projets d'écoles...

En 2023, la ville d'Écouen subventionne la caisse des écoles à hauteur de 72 000 €.

DES IDÉES D'ACTIVITÉS

Éveiller la curiosité

Le château et ses alentours

Rénové au XVI^e siècle, le petit donjon de la famille de Montmorency devient une somptueuse demeure marquée par l'art de la Renaissance : le château d'Écouen, devenu musée national de la Renaissance. Des ateliers en famille sont proposés en fonction des âges et menés par des médiateurs spécialisés, conférenciers de la Réunion des Musées nationaux.

Programme et horaires disponibles sur ecouen.fr ou dans le guide culturel.

Le parc et le domaine forestier

Accédez à des vues uniques sur la Plaine de France. Baladez-vous à travers la forêt d'Écouen et reliez la gare au centre-ville.

Le manoir des Tourelles

Cette grande demeure héberge le Bureau d'information touristique, un salon de thé, des galeries d'expositions permanentes et temporaires. Une dizaine d'artistes expose chaque année.

La bibliothèque municipale André Malraux

Parmis les 16 000 ouvrages que compte la structure, plus de la moitié est dédiée aux jeunes (du bébé aux plus de 14 ans). Bd, mangas et magazines complètent cette large gamme. Pour les adultes, près de 8000 publications sont disponibles dont des magazines à feuilleter sur place ou à emporter.

Un mercredi par mois, l'Heure du conte et les bébés lecteurs sont les rendez-vous incontournables. Laissez-vous porter par les histoires des conteurs. Dès 3 ans. Entrée libre.

Informations et horaires sur ecouen.fr

Les goûters-théâtre du Théâtre de la vallée

Le Théâtre de la vallée vous propose des rendez-vous dominicaux à savourer en famille. Au programme : spectacles du Piccolo théâtre et goûter.

Être bien dans ses baskets

Le foot en salle

Cette activité prisée par les amateurs du ballon rond est proposée tous les jeudis soirs de 20 h à 22 h durant les périodes scolaires et chaque 1^{er} semaine de vacances scolaires de 18 h à 21 h au gymnase Lemaire.

Terrasses d'été

La découverte de sports en été ! Les enfants peuvent observer, découvrir et pratiquer un sport collectif ou individuel ainsi que des activités culturelles et artistiques.

Plus d'idées sur ecouen.fr

VOS INTERLOCUTEURS

Les services municipaux

Directeur des services éducation, enfance, petite enfance, jeunesse & sport
Kader Kadiri

Directeur adjoint
David Kronn

Responsable de la restauration scolaire
Gisèle Hartmann

Gestionnaires administratives scolaire / enfance
Isabelle Leroy
Suzy Dufaye
Tél. : 01 39 33 09 12
ou 01 39 33 09 26

Service jeunesse & sport
Marie-Alex Hatchi (sport)
Stéphane Coma (jeunesse)
Yanni Izri (jeunesse)
Tél. : 01 39 92 33 42

Accueil de loisirs Paul Serre
16, avenue du Connétable
Directrice : **Kelly Sanctussy**

Tél. : 01 39 90 03 78
Accueil de loisirs Jules Verne
23 rue du four Gaudon
Directeur : **Boris Maquet**
Tél. : 01 34 19 66 43

Multi-accueil « Les P'tits Lutins »
Responsable : **Virginie Gillet**
Tél. : 01 34 19 62 73
multiaccueil@ecouen.fr

Relais Petite Enfance
Responsable : **Mélaine Lobreau**
Tél. : 01 39 92 25 97
ram@ecouen.fr

Lieu d'accueil enfant / parent
Responsable : **Mélaine Lobreau**
Tél. : 01 34 19 62 73
laep@ecouen.fr

Info jeunes Écouen
Christelle Léo
Tél. : 01 39 92 33 42
infojeunes@ecouen.fr

Les élus

Frédérique Thon
Maire-Adjointe
Déléguée aux politiques éducatives

Eric Malle
Maire-Adjoint
Délégué à la jeunesse et aux sports

Les structures scolaires

École Raoul Riet
Directrice : **Mme Barbosa**
18, rue Auguste Schenck
Tél. : 01 34 29 11 73

École Foch
Directrice : **Mme Gomes**
12, avenue du Maréchal Foch
Tél. : 01 34 29 11 91

École Jules Verne
Directrice : **Mme Bonnevin**
23, rue du Four Gaudon
Tél. + fax : 01 39 33 51 61

École Paul Serre (élémentaire)
Directrice : **Mme Marris**
16, avenue du Connétable
Tél. : 01 39 90 03 78

École Paul Serre (maternelle)
Directrice : **Mme Perroy**
16, avenue du Connétable
Tél. : 01 34 19 82 78

Collège Jean Bullant
Principale : **Mme Hautefeuille**
16, avenue du Maréchal Foch
Tél. : 01 34 04 19 80

École et collège privés
Sainte Thérèse
Directrice : **Mme Feuillet**
Principal : **M. Gury**
5, rue de Paris
Tél. : 01 34 04 14 00

Inspection départementale
Inspectrice : **Mme Cousson**
12, avenue du Maréchal Foch
Tél. : 01 30 83 50 55

Vos interlocuteurs

périscolaires dans les écoles

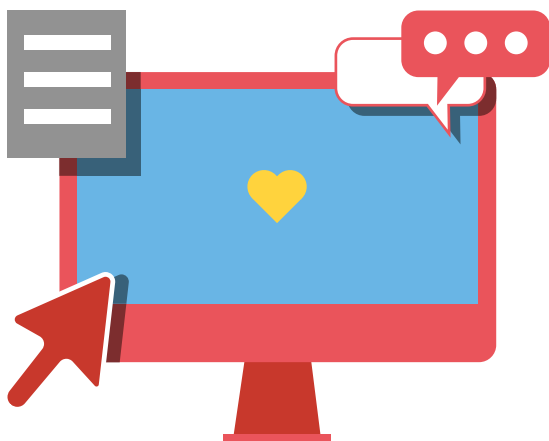
École Foch
Angéla Dicara
Tél. : 06 74 59 70 69

École Raoul Riet
Boris Maquet
Tél. : 06 74 61 75 87

École Paul Serre (maternelle)
Laura Le Guen
Tél. : 06 74 49 61 44

École Jules Verne
Kelly Sanctussy
Tél. : 06 74 64 35 66

École Paul Serre (élémentaire)
Gwenaëlle Segaud
Tél. : 06 74 50 47 64



Votre portail famille sur ecouen.fr

